

## Coup d'œil sur la présence syndicale au Canada et dans les provinces de 2020 à 2024

---

Par la Direction des études et de l'information sur le travail

En 2024, selon les données de l'Enquête sur la population active<sup>1</sup> de Statistique Canada, le taux de présence syndicale est en légère hausse dans trois provinces canadiennes (le Québec, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique) comparativement à 2023. En revanche, il est en baisse dans le reste du Canada (voir le tableau 1). Le Québec demeure la province ayant le taux de présence syndicale le plus élevé (39,8 %), suivi par Terre-Neuve-et-Labrador (39,2 %).

Les hausses observées entre 2023 et 2024 sont les suivantes : au Québec (de 39,5 % à 39,8 %), en Nouvelle-Écosse (de 29,6 % à 31,1 %) et en Colombie-Britannique (de 30,1 % à 30,3 %). Cependant, le taux de présence syndicale pour l'ensemble du Canada a légèrement baissé, passant de 30,7 % en 2023 à 30,4 % en 2024. La baisse la plus notable est en Alberta, où le taux de présence syndicale passe de 25,1 % à 23,6 %.

Au Québec, le taux de présence syndicale en 2024 est le plus élevé depuis 2021, malgré une légère baisse du taux dans le secteur public (de 84,8 % en 2023 à 84,7 % en 2024 [voir le tableau 2]) et dans le secteur privé (de 23,2 % en 2023 à 22,9 % en 2024 [voir le tableau 3]). Néanmoins, le Québec demeure la province ayant le taux de présence syndicale le plus élevé. Enfin, les taux de présence syndicale dans le secteur public ont également diminué dans cinq autres provinces : la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta, ainsi que pour la moyenne nationale. Dans le secteur privé, les taux ont baissé dans sept autres provinces canadiennes : Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta, ainsi que dans l'ensemble du Canada, en 2024 par rapport à 2023.

---

1. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Tableau 14-10-0070-01, données excluant le secteur agricole. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective (qu'elles soient membres en règle ou non du syndicat) par rapport à l'ensemble des salariés. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole au Québec atteindrait 5 à 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

**Tableau 1 – Taux de présence syndicale au Canada et selon la province, de 2020 à 2024 (en %)**

Province	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
Québec	39,9	40,1	39,3	39,5	39,8	+0,3
Terre-Neuve-et-Labrador	38,8	39,8	39,8	39,7	39,2	-0,5
Manitoba	36,1	34,2	35,0	34,3	34,2	-0,1
Saskatchewan	35,1	35,0	34,8	34,4	33,7	-0,7
Île-du-Prince-Édouard	34,6	34,5	35,2	35,8	34,5	-1,3
Nouvelle-Écosse	30,7	29,7	30,4	29,6	31,1	+1,5
Colombie-Britannique	30,4	29,5	29,7	30,1	30,3	+0,2
Nouveau-Brunswick	29,0	29,8	31,4	30,6	31,0	+0,4
Ontario	27,1	26,9	26,7	26,6	26,2	-0,4
Alberta	25,7	25,7	24,3	25,1	23,6	-1,5
<b>Ensemble du Canada</b>	<b>31,2</b>	<b>30,9</b>	<b>30,6</b>	<b>30,7</b>	<b>30,4</b>	<b>-0,3</b>

**Tableau 2 – Taux de présence syndicale dans le secteur public au Canada et selon la province, de 2020 à 2024 (en %)**

Province	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
Québec	85,5	85,8	84,9	84,8	84,7	-0,1
Terre-Neuve-et-Labrador	79,9	79,3	79,7	78,4	80,2	+1,8
Manitoba	80,4	77,5	80,5	79,5	80,1	+0,6
Saskatchewan	76,8	77,1	76,2	75,8	74,4	-1,4
Île-du-Prince-Édouard	86,7	83,0	83,1	85,0	84,5	-0,5
Nouvelle-Écosse	74,4	72,7	76,3	74,0	76,2	+2,2
Colombie-Britannique	78,4	79,3	79,4	78,8	78,5	-0,3
Nouveau-Brunswick	77,1	77,4	78,1	76,9	77,4	+0,5
Ontario	73,5	73,0	71,8	71,2	71,1	-0,1
Alberta	73,1	72,8	72,2	74,4	72,8	-1,6
<b>Ensemble du Canada</b>	<b>77,8</b>	<b>77,6</b>	<b>77,0</b>	<b>76,8</b>	<b>76,6</b>	<b>-0,2</b>

**Tableau 3 – Taux de présence syndicale dans le secteur privé au Canada et selon la province, de 2020 à 2024 (en %)**

Province	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
Québec	23,8	23,1	22,5	23,2	22,9	-0,3
Terre-Neuve-et-Labrador	18,3	19,0	20,1	20,9	19,7	-1,2
Manitoba	16,7	15,6	15,2	15,5	15,2	-0,3
Saskatchewan	14,8	14,7	14,6	14,4	14,4	0,0
Île-du-Prince-Édouard	8,5	8,7	9,8	8,5	8,1	-0,4
Nouvelle-Écosse	12,8	11,7	11,8	12,5	12,1	-0,4
Colombie-Britannique	15,9	14,4	14,6	14,6	14,5	-0,1
Nouveau-Brunswick	9,6	9,0	10,7	10,1	10,2	+0,1
Ontario	13,6	13,1	13,1	13,4	12,6	-0,8
Alberta	11,1	11,3	10,6	11,4	10,4	-1,0
<b>Ensemble du Canada</b>	<b>16,0</b>	<b>15,4</b>	<b>15,2</b>	<b>15,6</b>	<b>15,0</b>	<b>-0,6</b>

En 2024, les taux de présence syndicale des femmes et des hommes au Québec étaient respectivement de 41,2 % et de 37,8 % (voir le tableau 4). Comme pour les années précédentes, le secteur public affiche le taux de présence syndicale le plus élevé, particulièrement chez les femmes (86,6 %), tandis que le secteur privé présente le plus bas taux de présence syndicale, surtout chez les hommes (16,2 %).

L'année 2024 présente des écarts significatifs selon le secteur d'origine et les sexes. Les taux de présence syndicale des femmes dans le secteur public sont plus élevés que ceux des hommes, alors que, dans le secteur privé, les taux sont plus élevés chez les hommes. Notons que le taux de présence syndicale des femmes dans le secteur public est le seul en hausse (+0,4 %), alors que les autres taux sont en légère baisse par rapport à 2023.

De 2020 à 2024, le groupe d'âge des 25 à 54 ans et celui des 55 à 64 ans présentent les taux de présence syndicale les plus élevés, tandis que celui des 65 ans ou plus, suivi de celui des 15 à 24 ans affichent les taux les plus bas (voir le tableau 5). Les groupes d'âge des 25 à 44 ans et des 55 à 64 ans ont connu une baisse du taux de présence syndicale entre 2023 et 2024 (respectivement -0,3 % et -0,6 %), alors que les taux des autres groupes d'âge sont en hausse. Une forte augmentation est notamment observée chez les 15 à 24 ans, où une augmentation de 3,8 % est observable entre 2023 et 2024.

**Tableau 4 – Taux de présence syndicale selon le secteur d’origine et le sexe au Québec de 2020 à 2024 (en %)**

Secteur d’origine	Sexe	2020	2021	2022	2023	2024
Privé	Femme	17,1	16,6	15,9	16,3	16,2
Privé	Hommes	28,8	28,1	27,6	28,4	27,8
Public	Femme	86,6	87,3	85,6	86,2	86,6
Public	Homme	83,7	83,3	83,6	82,4	81,3
Privé et public	Femme	40,8	41,0	40,0	40,3	41,2
Privé et public	Homme	38,6	38,7	38,0	38,1	37,8

**Tableau 5 – Taux de présence syndicale selon le groupe d’âge au Québec de 2020 à 2024 (en %)**

Groupe d’âge	2020	2021	2022	2023	2024
15 à 24 ans	26,6	26,5	25,9	24,3	28,1
25 à 54 ans	43,3	43,1	42,6	43,2	42,9
55 à 64 ans	39,6	42,4	40,5	40,8	40,2
65 ans ou plus	31,2	28,3	26,4	27,9	28,6